

Convocation adressée le 7 décembre 2023  
Compte rendu affiché le 20 décembre 2023  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

*L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de décembre, à 14h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 7 décembre 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présent(es) :** Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN

**Absent(es) excusé(es) :** Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Corinne SUBAI ; Cédric VAN STYVENDAEL

**Absent(es) :** Samira BACHA HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Florence VERNEY-CARRON

**Procuration :** Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Corinne SUBAI à Richard MARION  
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

**Secrétaire :** Richard MARION

2023-36

### EXERCICE 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°3

**Rapporteuse :** Nathalie PERRIN-GILBERT

Cette décision modificative a pour objet :

- l'ouverture de recettes exceptionnelles en section de fonctionnement qui permettent d'abonder le chapitre des frais de personnel
- des virements de crédits entre chapitres en dépenses de fonctionnement
- des régularisations d'écritures en section d'investissement, suite à la mise en place de l'amortissement des subventions d'équipement

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Ouverture de crédits au chapitre 74 – Dotations et participations pour un montant de 268 805 € afin de compléter le montant de 190 000 € ouvert au BP pour le versement du solde de la dotation exceptionnelle « filet de sécurité » de l'Etat, dont le montant total pour le syndicat mixte est de 549 639 €. Pour mémoire, un acompte de 90 834 € a été perçu en 2022.
- Ouverture de crédits au chapitre 013 – Atténuation de charges pour un montant de 38 220,66 €, correspondant à un remboursement par l'assurance du personnel du capital décès versé aux ayants droits d'un agent décédé en 2021.
- Ces deux recettes permettent d'ouvrir des crédits complémentaires au chapitre 012 – Charges de personnel, pour un montant de 307 025,66 €. Ce besoin de financement supplémentaire s'explique notamment par les mesures de revalorisation des salaires des fonctionnaires, avec notamment la nouvelle hausse du point d'indice de rémunération à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023.
- Virements de crédits entre les chapitres 012 – Charges de personnel et 011 – Charges à caractère général afin de rééquilibrer les enveloppes prévues pour la rémunération d'intervenants extérieurs pour le département Théâtre et la direction du Développement Culturel.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

- Ouverture de crédits en dépense et en recette au chapitre 13 « Subventions d'investissement », afin de corriger l'imputation de la subvention d'équipement allouée par la Métropole en 2021, qui avait été imputée sur des comptes ne permettant pas son amortissement.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du comité syndical en date du 9 janvier 2023 relative à l'adoption du budget primitif 2023, celle du 3 avril 2023 relative à l'adoption du budget supplémentaire, celle du 23 octobre 2023 relative à l'adoption de la décision modificative n° 1, et l'arrêté 2023-267 relatif à la décision modificative n° 2,

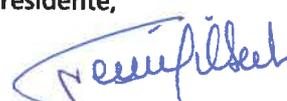
Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ décide les ouvertures et virements de crédits détaillés dans les tableaux ci-après.

Section de fonctionnement							
Ouverture de crédits							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
012	64111	Personnel titulaire - rémunération principale	307 025,66 €	74	74888	Autres attributions et participations	268 805,00 €
				013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	38 220,66 €
sous total			307 025,66 €	sous total			307 025,66 €
Virement de crédits							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
012	64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	- 6 800,00 €				
011	62268	Autres honoraires	6 800,00 €				
011	6188	Autres frais divers	- 6 000,00 €				
012	6218	Autre personnel extérieur	6 000,00 €				
sous total			- €	sous total			- €
Total			307 025,66 €	Total			307 025,66 €
Section d'investissement							
Ouverture de crédits							
Dépenses				Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Chapitre	Article	Libellé	Montant
13	1323	Départements	62 102,43 €	13	13151	GFP de rattachement	62 102,43 €
Total			62 102,43 €	Total			62 102,43 €

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

  
Nathalie PERRIN-GILBERT